

n°4 - Décembre 2014
34^{ème} année

Belgique • België

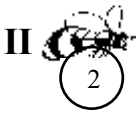
Belgique - België
P.P.
1160 Bruxelles 16
BC1312

LE RUCHER FLEURI

Société Royale d'Apiculture
de Bruxelles et ses Environs
a.s.b.l.



Trimestriel
Dépôt Bruxelles 16
P 202010



LE RUCHER FLEURI

Périodique trimestriel de la

SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS

A.S.B.L.

Comité de rédaction :

Christine Baetens
Michèle Potvlieghe
Anne Van Eeckhout
Claude Vin

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri
doit être adressée à la rédaction :

Anne Van Eeckhout
Bijlkensveld, 23 3080 Tervuren
Tel : 02/768 07 71
lerucherfleuri@yahoo.fr

Les articles de ce périodique sont publiés sous la responsabilité de leurs
auteurs. Ils peuvent être reproduits sous réserve d'en faire la
demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Sain Michel.
Elles peuvent être reproduites avec l'accord de la rédaction

Les photos sont de
Anne, Bernard, Claude, Dieter, Etienne, Marc, Sonia et Yves

Elles peuvent être reproduites avec l'accord de la rédaction.

SECRETARIAT – COTISATIONS – RENSEIGNEMENTS
Voir page III de la couverture

Sommaire



Editorial	2
Agenda apicole	3
Au Rucher Ecole : Programme des cours	4
Appel à cotisation	5
Avantages offerts aux membres de la SRABE asbl	5
L'Assemblée Générale 2014	6
La comptabilité de notre asbl !	7
Achat groupé : Le Chant 'Abeille, pâte de nourrissage	8
Achat groupé : L'abonnement aux revues étrangères	9
Journée d'information à Namur le dimanche 25 janvier 2015	10
www.vivelesabeilles.be	12
La clé USB de la SRABE, asbl	13
Le souper Saint Ambroise	14
Le projet ruche kenyane	15
Arista Bee Research	18
Des frelons dans le palais des colonies	20
Nos reines, faux bourdons et ouvrières posent pour la postérité	22
Apiculture urbaine, entre apiculteurs de loisir et apiculteurs de marketing	26
Les balades botaniques 2015	29
Bee Life, les apiculteurs protègent les abeilles et leur environnement	30
Communiqué de l'AFSCA	32
Communiqué de l'afmpa et de l'AFSCA	33
Les berces	36
Je donne des plants d'origan extrêmement mellifères	37
Nouvelles acquisitions de notre bibliothèque.	38
Apiculture en Chine	40
Recette : Magret de canard laqué au miel de Bruxelles	41
In Memoriam : Raoul De Staercke	42
Bière au miel	43
Réunion Promiel asbl	44



Editorial

En hiver, les apiculteurs espèrent que leurs colonies s'organisent pour protéger leur reine et lui permettre de reprendre dès janvier le beau travail qui est le sien.

Souvent, ils profitent de cette saison plus calme pour préparer la suivante, entretenir et remettre en état un matériel mis à rude épreuve pendant l'été.

C'est également le moment des bilans et s'il est un sujet sur lequel tous s'accordent c'est l'importance de la lutte contre Varroa. Ce parasite, présent chez nous depuis une trentaine d'année, est originaire d'Asie où les abeilles locales le supportent relativement bien, contrairement aux nôtres. Toutes nos ruches en contiennent, en quantité plus ou moins grande. Toutes nos colonies en souffrent, et il est prouvé que sa présence affaiblit les abeilles et leur transmet des virus. Nous devons le combattre.

Les avis divergent quant à la manière de protéger les abeilles contre cet acarien, et les apiculteurs sont souvent perdus face à la complexité des consignes qui leur parviennent, que ce soit de l'autorité publique ou des instances scientifiques. Nous souhaitons recevoir en 2015 des instructions claires quant aux modes de lutte autorisés.

Que tout ceci ne vous empêche pas de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. A l'année prochaine; nous vous souhaitons le meilleur pour 2015!

Anne Van Eeckhout



SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS

www.api-bxl.be

www.facebook.com/pagesrabe



Agenda apicole

Dimanche 25 janvier 2015 de 9h45 à 17h30

Journée d'information et d'actualité apicole à Namur
dans les auditoriums de la faculté de médecine, Place du Palais de
Justice à Namur Voir page 10

Dimanche 22 mars 2015 à 14h30 : Conférence

Au Rucher Ecole, rue au Bois 365 B à 1150 Bruxelles
Les détails seront publiés dans le prochain Rucher Fleuri.

WE 4 & 5 avril 2015: Atelier Encirage

Inscription obligatoire à : encirage@api-bxl.be

Dimanche 19 avril 2015 de 9h à 18h : Voyage apicole

Les détails seront publiés dans le prochain Rucher Fleuri.

Les jeudis 23 avril, 28 mai, 18 juin et 9 juillet 2015 à 19h :

Balades botaniques voir page 29

Inscription obligatoire à : balade@api-bxl.be

Les samedis après-midi

2 mai,

6 juin,

4 juillet,

1 août, et

5 septembre 2015

de 13h à 17h :

Portes ouvertes au Jardin
d'Abeilles voir page 24

Dimanche 7 juin 2015

de 11h à 18h:

Fête de l'environnement





Au Rucher Ecole

Cours théoriques de première année 2014-2015

Cours théoriques : A l'institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Rue Vautier, 29 à 1000 Bruxelles.

Les Cours se donnent de 10h15 à 13h15

04-01-2015	Travaux au rucher au cours de l'année	Fabienne Wyseur
18-01-2015	L'essaimage : Causes, prévention et utilisation des essaims	Marie-Reine Conotte
15-02-2015	Maladies et ennemis des abeilles : prévention et traitement	Szanszlo Szoke
01-03-20145	Législation apicole	Maître Guy Adant
15-03-2015	Examens théoriques	Cl. Vin

Les cours bénéficient du soutien financier de la Commission communautaire française

NATURAL LIFE STYLE

Confection de : Salopettes - Vareuses - Coiffes

Couleurs : blanc ou miel
35 % coton 65 % polyester
Enfants de 6 à 16 ans
Adultes de S à XXL et sur mesure
Prix sur simple demande



Patricia Lafosse
49, rue de Paris
1350 Jandrenouille
019/63.59.76

e-mail:natural.lifestyle@scarlet.be



Comme chaque année à la même période: Appel à cotisation

Le montant de la cotisation à la SRABE,asbl pour l'année 2015 est inchangé par rapport à 2014, soit :

18 € pour les membres adhérents (+ 5 € pour l'envoi à l'étranger) comprenant la revue « le Rucher Fleuri », l'assurance RC pour le rucher et tous les avantages réservés aux membres, comme décrits ci-dessous.

15 € pour les membres sympathisants (+ 5 € pour envoi à l'étranger) comprenant uniquement la revue « Le Rucher Fleuri ».

Ajouter 1 € pour l'assurance par rucher supplémentaire dont l'adresse est à envoyer à compta@api-bxl.be

A virer au compte CCP : BE13 0000 3564 1739
de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs asbl.
(IBAN BE13000035641739 - BIC BPOTBEB1)

Quels sont les avantages offerts aux membres de la SRABE asbl ?

- une assurance RC pour le rucher (+ 1 € par rucher supplémentaire)
- l'abonnement à notre revue trimestrielle « *Le Rucher Fleuri* »
- les publications de la SRABE asbl
- l'accès à la bibliothèque, à la photo/diathèque et à la vidéothèque
- le prêt de matériel pour la fonte et le gaufrage des cires
- le prêt de matériel pour le travail du miel et son extraction
- le prêt de matériel d'exposition
- don d'essaims et de colonies
- la participation aux conférences ,au voyage apicole et au souper Saint Ambroise à des conditions avantageuses
- conseils sanitaires et assistance technique aux apiculteurs
- l'accès aux cours théoriques
- l'accès à l'atelier d'encirage
- des achats groupés
- les 4 numéros d'Actu Api et les publications du programme Miel



L'Assemblée Générale 2014

Nous étions une petite centaine en cette belle après-midi du dimanche 23 novembre dernier, à assister à l'assemblée générale de notre asbl. Et nous ne l'avons pas regretté : le programme valait le déplacement. Après une courte présentation des diverses activités de la SRABE, des nombreux événements de l'année écoulée, des comptes et bilan et les différents points légaux soumis au vote des membres effectifs, Nathalie a parlé de notre participation au projet « Vive les Abeilles » (voir page 12). Nous avons ensuite eu la chance d'entendre les représentants des deux associations que nous soutenons :

Carolina Cardoso nous a présenté **Beelife,asbl** une association d'apiculteurs (13 membres répartis dans 6 états membres) et œuvrant au niveau européen pour la préservation de l'abeille et de son environnement (voir page 30).

Renaud Lavend'Homme a ensuite pris la parole pour nous parler de la fondation **Arista Bee Research**, une fondation internationale qui fait de la recherche sur les abeilles VSH (voir page 18).

Deux présentations fort intéressantes, suivies de celle de Christine qui nous a parlé du projet « ruche kényane » de la SRABE (voir page 15).

Le meilleur était encore à venir : un spectacle tout en fou-rires et en émotion, préparé par la fournée 2012-2014 des élèves apiculteurs. Habillés de smokings-abeilles (je veux le même !), coiffés d'un diadème-abeilles Dieter, Camille et Michel se sont relayés sur le podium. Le premier pour un one man show désopilant (photos, spectacle, cet homme est-il parfait dans tout ce qu'il fait ?), la seconde, vraiment douée pour l'imitation, dans un discours tout en finesse et plein de petites piques gentilles pour les professeurs de pratique, le troisième dans un texte





plein d'émotion à destination des gérants du Jardin d'Abeilles.

Merci à tous pour ce magnifique moment !

La distribution des (nombreux) diplômes a été suivie du traditionnel verre de l'amitié, accompagné de super petits biscuits (Christine, avec toi tout est toujours si simple à faire).

Mes amis ne me croient pas quand je leur dis qu'à la SRABE même l'AG est chouette 😊

Anne Van Eeckhout

Anne Van Eeckhout

La comptabilité de notre asbl !

Certains d'entre vous, ont souhaité recevoir une facture comme justificatif du paiement de leur cotisation.

Malheureusement, la SRABE est une ASBL non assujettie à la TVA, elle n'est pas en droit d'émettre une telle facture.

De plus, les cotisations des membres des ASBL ne peuvent être considérées comme une vente ou un service et donc l'émission d'une facture serait déplacée.

Par contre, pour les personnes souhaitant (et ayant l'apiculture comme activité professionnelle) déduire leur cotisation comme frais professionnel, ils peuvent le faire.

Le comptable et/ou le contrôleur fiscal doivent l'accorder sur présentation de la demande de cotisation et preuve de paiement.

Aucune TVA n'est ni appliquée, ni déductible.

Jean PARFAIT
Expert-comptable



Le Chant 'Abeille, pâte de nourrissage Achat groupé

Comme les années passées, nous vous proposons un excellent candi de nourrissage pour les abeilles.

Du sucre candi à pâte onctueuse, de couleur miel, un candi à l'ancienne, sans déchet, conditionné dans une barquette en plastique semi-rigide, à mettre sur le trou de nourrissage en janvier - février si vos ruches devenaient anormalement légères.

Son poids d'1kg700 convient parfaitement pour une colonie.

La barquette rigide supporte le poids du toit sans s'écraser : on peut ainsi facilement vérifier la prise du candi sans déranger les abeilles.

Son prix est de 3,50€/pièce.

Vous pouvez en commander jusqu'à épuisement du stock , par courriel : lerucherfleuri@yahoo.fr



NEWS



« made in Belgium »

« DORENAVANT VOS
RUCHES
SERONT FABRIQUEES
CHEZ NOUS »



Dadant 6,10, 12 ,warré, Langstroth



www.bee-distri.be

Consulter notre site pour l'adresse de nos distributeurs

Foys - Fontaine, 112
6520 SOMMER
Tel/Fax +32 (0)84/57.71.10
Gen +32 (0)473/23.25.60
Mail : info@bee-distri.be

L'abonnement aux revues étrangères Achat groupé

Comme chaque année, le Conseil d'Administration propose aux membres de la SRABE de grouper les abonnements aux revues étrangères. Nous pouvons vous proposer des prix plus intéressants que les prix publics.



Cet avantage très concret s'ajoute à l'intérêt apicole de ces périodiques. Chacune de ces revues contient des conseils aux débutants, des articles d'actualité et des dossiers techniques de qualité. Elles sont bien illustrées, agréables à lire et, en passant, on jette un coup d'œil sur les événements locaux... une manière de partager la vie des apiculteurs d'ailleurs.

« **Abeille et fleurs** », revue de l'Union Nationale des Apiculteurs français, (UNAF) **au prix de 40,95 €**

« **Abeille de France** », organe de l'autre syndicat : la Société Nationale d'Apiculture, (SNA) **au prix de 38,70 €**

« **La santé de l'abeille** » **au prix de 25,92 €**, la revue de la FNOSAD

A virer au compte BE13 0000 3564 1739 de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs (SRABE asbl) avant le 31 décembre 2014.

La rédaction.



10



Journée d'information à Namur Le dimanche 25 janvier 2015

Que faites-vous le dernier dimanche de janvier ? Si vous venez de rejoindre la famille des apiculteurs vous risquez de répondre un peu n'importe quoi. Sachez que la « bonne » réponse est : nous allons à Namur, pardi!

C'est donc le 25 janvier prochain que le comité d'accompagnement du programme miel européen organise la traditionnelle « journée de janvier » dans les auditoriums de la faculté de médecine des Facultés Universitaires de Namur.

Une journée consacrée à l'abeille et à l'apiculture, une journée riche en échanges et rencontres. Une petite centaine d'apiculteurs venus de tous les coins du pays s'y retrouvent chaque année.

Le thème de cette année est la lutte contre le varroa. Plusieurs intervenants, dont Martin Dermine nous en parleront dans le courant de l'après-midi. La matinée sera consacrée à la présentation du bilan de l'année dans les ruches et dans les ruchers écoles, et suivie de l'élection des membres du comité d'accompagnement.

Plus d'informations sur le site du Cari : www.cari.be

Venez nombreux le 25 janvier de 9h45 à 17h30, dans les auditoriums de la faculté de médecine à Namur, Place du Palais de Justice. Les places de parking ne manquent pas dans le quartier.

Anne Van Eeckhout







www.vivelesabeilles.be

Un nouveau site sur les abeilles a fait son apparition sur la toile cet automne, un de plus me direz-vous, en effet, mais celui-ci, initié par le Musée d'histoire naturelle et le SPF (Service Public Fédéral) environnement, ambitionne de rassembler, de façon la plus exhaustive possible, les informations et outils pédagogiques qui existent sur les abeilles partout en Belgique. Une quarantaine de partenaires ont répondu à l'appel, dont la SRABE, afin d'y référencer documents et outils.

C'est ainsi que vous pourrez y retrouver nos brochures, nos fiches et outils pédagogiques, notre matériel d'exposition mais aussi le matériel d'une foule d'autres acteurs concernés par les abeilles.

De quoi vous aider à organiser une activité, une exposition, une projection de film ; trouver une formation dans votre région ou un conférencier ; connaître les initiatives qui sont prises dans votre région ou votre commune.

Le site www.vivelesabeilles.be, pendant spécialisé « abeilles » du site www.jedonnevieamaplanete.be vous invitent tout deux de manière ludique à en savoir plus sur les abeilles et la biodiversité et à vous engager.

Une boîte à trésor en quelque sorte !

Nathalie



La clé USB de la SRABE, asbl

Nous tenions à féliciter les élèves apiculteurs à la fin de leurs deux années de formation, leur offrir un objet qui leur rappelle cette belle aventure et leur soit utile dans leur nouvelle activité.

Notre choix s'est porté sur cette clé usb distribuée par une société européenne, avec deux ans de garantie, et dont nous avons personnalisé l'enveloppe en bois.



Ce n'est pas tout, nous l'avons également chargée de tas de fichiers qui, nous l'espérons, feront le bonheur de ces jeunes apiculteurs.

Le Guide de Bonnes Pratiques Apicoles, un choix de superbes photos de Dieter, les fiches botaniques, la liste des professeurs de pratique ou la liste des élèves, sans oublier la chanson préférée de Christine...

Nous vous souhaitons d'y trouver ce que vous cherchez.

Et... bon vent!

Anne Van Eeckhout



Le souper Saint Ambroise

Suivant la tradition, les apiculteurs fêtent Saint Ambroise le 7 décembre en se réunissant autour d'une bonne table. C'est dans le cadre du Potelier des Pilifs, centre de jour pour adultes handicapés et où travaille Cédric, un de nos professeurs de pratique, que notre association a organisé la cuvée 2014 de ce joyeux rassemblement.

Nous étions une bonne cinquantaine, dans une salle agréable et lumineuse, et avons pu déguster une entrée sous forme de zakouskis préparée par les résidents du centre, suivie de délicieuses joues de porc au miel et leur accompagnement, et terminer par un choix de tartes à faire pâlir les plus gourmands.

Le souper de la Saint Ambroise est une des occasions de nous retrouver, échanger, raconter et rire. La soirée de vendredi dernier n'a pas failli à la tradition.

Anne Van Eeckhout



Tout le matériel apicole
de qualité
et de fabrication européenne



La perfection dans la
miellerie



Effectuez vos achats par Internet,
chez nous vous allez apprécier!

www.Bee-API.eu

Rue Caluyère, 5B - 7862 OGY (Lessines) info@bee-api.eu - Tel: 068/44.80.59

Ouvert le mercredi de 19h à 21h, le samedi de 9h à 12h et du lundi au vendredi sur rendez-vous

Observer le développement et la manière de travailler avec une ruche kenyane

La mise en place du projet

Nous avons reçu un subside de la Région de Bruxelles-Capitale, afin d'acheter tous les matériaux nécessaires à la construction de 10 ruches kenyanes. Elles ont été construites avec l'aide d'un apiculteur, menuisier professionnel. Elles ont été peintes par chaque apiculteur du projet selon sa propre créativité et identifiées avec le logo de la SRABE asbl.

Elles ont été placées dans les ruchers des 10 apiculteurs du projet, soit dans des



communes différentes et dans les 3 régions belges. Par décision collective, le peuplement s'est fait de manière différente pour chaque ruche en début et au cours de la saison apicole. Le suivi des colonies s'est fait individuellement mais des observations et des

comptages ont été systématiques et uniformes pour chaque colonie.

Un tableau « Excel » a été élaboré pour rapporter toutes ces observations.

Nous nous sommes réunis chaque mois (de mars à octobre) pour partager nos observations et décider du suivi à effectuer le mois suivant.



Nos observations de cette première saison apicole :

Ce modèle de ruche ne nous semble pas l'idéal pour commencer en apiculture, les

peupler est une des premières difficultés.

Les colonies ont eu du mal à s'installer, elles se développent très lentement, et nécessitent beaucoup plus de temps que nos ruches classiques.

Peu importe la manière de peupler, les colonies se ressemblent dans leur manière de s'agrandir pendant la saison. Elles commencent par

bâtir en demi-lune en s'installant sur plusieurs barrettes et puis allongent la cire pour avoir au final une forme trapézoïdale

Elles ont du mal à faire des réserves. Nous avons fini par les nourrir pour être certain qu'elles ne meurent pas de faim et qu'elles puissent passer l'hiver. La façon de nourrir la colonie ne pose pas de problème

par contre le traitement contre la varroase en pose.



Les colonies sont étonnamment douces malgré leurs provenances très différentes et présentent apparemment moins d'agressivité que dans nos ruches classiques. Ceci sera à vérifier la saison prochaine lorsque les colonies se seront développées et auront

atteint des volumes équivalents à celle de la ruche Dadant.

La manipulation des barrettes est très délicate durant les 3 premières semaines après le peuplement puis ne pose plus de problèmes dès que les galettes de cire sont plus anciennes.

L'utilisation de l'enfumoir est indispensable et spécialement lors de la fermeture de la ruche afin de ne pas écraser d'abeilles.

Cette première saison ne permet absolument aucune récolte de miel pour l'apiculteur.

Le calcul des volumes et la comparaison avec celui des ruches classiques nous interpellent vu la petitesse des colonies à la mise en

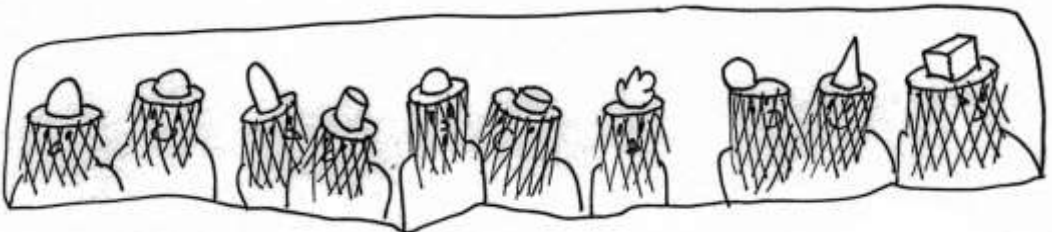




hivernage. Nous sommes très inquiets de la manière dont elles vont survivre à l'hiver. La taille de la grappe et les réserves de nourriture comparées nous semblent trop maigres pour arriver au printemps prochain.

Il nous faut absolument une deuxième année de suivi et d'observations avant de pouvoir tirer des conclusions probantes.

Alain, Anne, Bernard, Céline, Christine, Etienne, Marc, Michel, Sonia et Yves

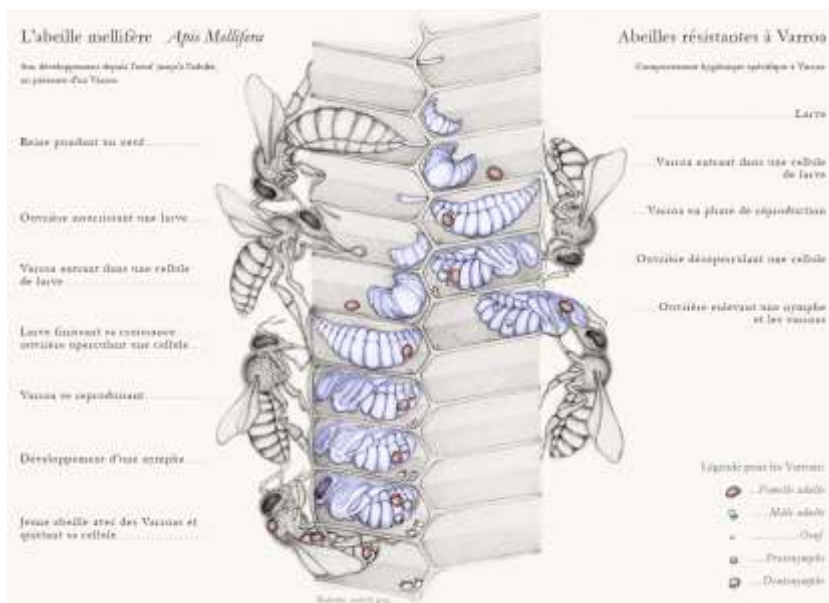


Arista Bee Research Fondation pour l'élevage d'abeilles résistantes aux Varroas

Lors de la dernière Assemblée Générale, Renaud Lavend'Homme nous a présenté la fondation Arista Bee Research, une fondation internationale qui se consacre à la recherche sur le varroa et les abeilles VSH (varroa sensitive hygienic).

Une abeille est VSH quand elle est capable de supprimer dans leur cellule les larves infestées de varroas reproductrices, ce qui interrompt le cycle de ce parasite. Ce comportement est très efficace : une toute grande majorité de larves infestées est supprimée par les abeilles VSH. Comme cette propriété montre une forte héritabilité, il serait possible de l'intensifier dans les lignées d'élevage par une sélection ciblée et d'élever des abeilles résistantes à varroa. Cela pourrait être une solution à long terme et durable, pour les abeilles et pour la pollinisation.

La fondation Arista Bee Research a été créée afin d'élever une



abeille plus saine et résistante à Varroa. Elle a établi des liens entre plusieurs équipes européennes qui travaillent sur le sujet afin d'organiser une coopération entre ces initiatives et d'assurer une utilisation optimale des moyens et connaissances.

Une large coopération est nécessaire pour relier les connaissances scientifiques disponibles (des universités et des instituts) aux

programmes d'élevage pratiques (surtout menés par des bénévoles). La fondation Arista Bee Research se chargera de l'organisation des programmes de sélection de résistance à Varroa et soutiendra la coopération entre les groupes d'élevage, les instituts et les universités.

Renaud nous a raconté les débuts de cette recherche, les différentes rencontres et le démarrage de la fondation. Il nous a transmis son



optimisme quant aux chances de succès de cette belle initiative et aux résultats à attendre de cette recherche.

N'hésitez pas à visiter le site web de la fondation, vous y trouverez beaucoup d'informations sur ce beau projet mais également sur varroa : <http://aristabeereseach.org/>

Anne Van Eeckhout



La ferme NOS PILIFS
Cultivons nos différences.

DISTRIBUTEUR BIENHOF

LARGE CHOIX DE MATÉRIEL EN STOCK

POSSIBILITÉ DE COMMANDE
-> jardinerie@pilifs.be

EN ACHETANT DES PRODUITS À LA FERME NOS PILIFS, VOUS SOUTENEZ L'EMPLOI DE 140 PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

ASBL LA FERME NOS PILIFS - 347 TRASSERSWEG 1120 BRUXELLES - 02 262 11 06 - WWW.FERMENOSPILIFS.BE

Des frelons dans le palais des colonies, Musée royal de l'Afrique centrale

Mi-septembre l'entreprise Huis Van Dijck, qui gère la salle des fêtes du Palais des Colonies, a fait appel à la police pour se débarrasser d'un essaim de « grosses abeilles » installé quelque part sous la tente construite à l'arrière du Bâtiment.

Comme il se doit, la police relaya le problème à un apiculteur local qui, empêché, relaya lui-même le problème à la société royale d'apiculture de Bruxelles.

Christine Roberti, secrétaire de l'association, confia immédiatement la tâche à deux apiculteurs travaillant au MRAC : Alexandre Livingstone Smith et Brigitte Cornet.

Enquête faite, les insectes en question se sont révélés être des frelons (aussi Frelon européen ou Guichard ou Hoornaar en néerlandais), qui arrivés au bout de leur cycle annuel, ne devaient plus causer de problème.

Le frelon de nos régions, ou *Vespa crabro*, qui ressemble à une grosse guêpe, est assez impressionnant (la reine peut atteindre 3.5 cm), mais, à la différence d'insectes comme les mouches, les guêpes ou les fourmis, il reste plutôt à l'écart de l'homme. Sa piqûre est aussi beaucoup moins problématique qu'on pourrait le croire – elle est, par exemple, moins puissante que celle d'une abeille (les personnes allergiques doivent néanmoins rester prudentes). Grand chasseur, le frelon se procure les protéines dont les larves de l'essaim ont besoin en attaquant d'autres insectes en fin de journée et en début de soirée. Le nid, qui peut comprendre jusqu'à 700 individus en fin de saison, ressemble à une structure en papier mâché. A l'automne, les jeunes reines fécondées abandonnent le nid et cherchent un endroit pour passer l'hiver à l'abri des intempéries.

L'un des individus capturé au Palais des Colonies a été confié à

Jonathan Brecko de BIOCOL (DIGIT03) pour en faire une prise de vue. Il ne s'agit pas d'une prise de vue classique mais d'une 'Focus Stacked' photo - construite en Zerene Stacker. Cette vue permet d'admirer les détails anatomiques de cet insecte avec une précision absolument inouïe.

Pour en savoir plus :

http://www.cari.be/medias/abcie_articles/118_frelons_abeilles.pdf



Alexandre Livingstone



Nos reines, faux bourdons et ouvrières posent pour la postérité !

La Société royale belge d'Entomologie asbl (<http://www.srbe-kbve.be/cm/>) prépare un cahier pédagogique sur les abeilles destiné principalement aux élèves du secondaire.

Isabelle Coppée et Alain Pauly désiraient renouveler leur collection dont les spécimens étaient mal étalés et pleins de poussière. Ils cherchaient une reine, quelques beaux mâles et ouvrières d'*Apis mellifera*. Ils cherchaient du matériel frais.

Ils se sont adressés à la SRABE et ils ont bien fait !

Nous en avons des tonnes de photos de nos protégées mais ils voulaient des spécimens frais qu'ils allaient photographier eux-mêmes. Notre rôle a donc été de les capturer et de les euthanasier en les congelant !

Comme la saison apicole touchait à sa fin et que c'est la bonne période pour changer certaines reines dont la descendance nous semblait trop agressive pour les milieux urbains que nous fréquentons, nous les avons gardées précieusement au congélateur ! Isabelle et Alain sont venus chercher, les spécimens, les ont préparés correctement sur épingle. Ils les ont photographiés sous toutes les coutures puis ont effacé l'épingle avec Photoshop. Ils vont exploiter les photos dans leur intégralité mais vont également mettre en évidence certains caractères visibles seulement sur insectes étalés.

Je ne peux pas m'empêcher de partager ces belles photos avec vous !

Christine





Les journées portes-ouvertes du jardin d'abeilles de Jette 2015

de 13h à 17h :

sam. 2 mai

dim. 10 mai Fête de
l'Environnement à Jette

sam. 6 juin

sam. 4 juillet

sam. 1^{er} août

sam. 5 septembre

sam. 12 et
dim. 13 septembre
Fête de la Ferme
pour enfants de Jette

Adresse :

croisement Av. du Laerbeek /
Rue au Bois, 1090 Jette

*Wouaw!
Viens voir ça...*

Tenue
adéquate :

pantalon
long



chaussures fermées



Entrée libre | Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, SRABE asbl | www.api-bxl.be



BIJENHOF



MORAVIESTRAAT 30
B-8501 BISSEGEM (KORTRIJK)
BELGIOUE

Tél. : 0032 (0)56 35 33 67 - Fax :
0032 (0)56 37 17 77
E-mail: info@bijenhof.com
Website: www.bijenhof.com

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Samedi de 9h à 12h.

Fermé dimanche et jours fériés.

FABRICATION DE TOUT MATERIEL

Un des plus
grands fabricant
d'Europe au prix
les plus
avantageux.
10 000 m² de
magasin, stock et
espaces de
production.

**Portes
ouvertes
annuelles le
21 juillet**

CIRE GAUFREE: 100 % pure, laminée ou coulée, cire biologique avec certificat.

MATERIEL EN ACIER INOX 18/10 (soudé argon)

- Extracteurs tangentiel, radiaire, réversible
- Maturateurs, machines à désoperculer, mélangeurs
- Fondeuses de cire, chevalet, enfumoirs.

RUCHES :de première qualité en sapin rouge à tenons, dimensions standard.

COLONIES SUR CADRES.

ACHAT ET VENTE DE MIELS DU PAYS.

SPECIALISE DANS TOUT LE MATERIEL APICOLE ET L'ELEVAGE DES REINES.

NOURRISEMENT : sucre cristallisé, nektapol, trim-o-bee, apisuc, sirop sint-ambroise, api-poudre, apifonda.

TOUT POUR FABRIQUER VOS BOUGIES EN CIRE : tout le matériel est disponible dans notre magasin. Demander notre catalogue de bougies.

MAGASIN :spécialisé dans tout les produits de la ruche et dérivés.

LIBRAIRIE APICOLE.

CONGE ANNUEL:

DU VENDREDI 1 AOUT 2014 AU DIMANCHE 17 AOUT 2014 INCLUS.

DU LUNDI 22 DECEMBRE 2014 AU DIMANCHE 4 JANVIER 2015 INCLUS.

JOURS DE FERMETURE EXCEPTIONNELLE : VENDREDI 30 MAI 2014, SAMEDI 31 MAI 2014 ET LUNDI 10 NOVEMBRE 2014 .

Apiculture urbaine, entre apiculteurs de loisir et apiculteurs de marketing

Depuis plusieurs années, les menaces qui planent sur des abeilles suscitent un intérêt voire un engouement de la part du grand public. Au-delà de l'intérêt du miel d'antan, la pratique de l'apiculture rurale mais aussi urbaine connaissent également un regain d'activité. Bruxelles, où l'apiculture s'est fortement développée, n'échappe pas à la règle. Ses spécificités suscitent un engouement pour y installer des colonies : 50% du territoire est composé d'espaces verts, colonies fortes, la productivité parfois supérieure à la moyenne....

A côté de *l'apiculture de loisir* est apparue ces dernières années une autre apiculture, *l'apiculture de marketing*. Celle-ci s'inscrit dans la vague de «greenwashing » qui déferle depuis quelques années dans notre société de consommation. Il faut être extrêmement prudent avec ce nouveau type d'apiculture urbaine. En effet, deux apicultures aux objectifs totalement opposés et, à terme incompatibles, s'affrontent désormais en région bruxelloise, mais également dans les autres centres urbains. Sous prétexte de vouloir défendre la biodiversité, les apiculteurs de marketing veulent installer des ruches n'importe où, sans réflexion sur leur localisation, en mettant finalement en péril la biodiversité ce qui est l'inverse du but recherché.



En effet, à certains endroits, une chute importante de la productivité par ruche a été constatée après l'installation de colonies supplémentaires. Ceci pourrait démontrer une concurrence entre abeilles mellifères qui auraient atteint la limite de disponibilité de nourriture.

Autre danger beaucoup plus grave : cette concurrence joue également vis-à-vis des autres insectes pollinisateurs qui sont tout aussi importants pour le maintien de la biodiversité. Avant l'apparition récente de l'apiculture de marketing, les abeilles étaient déjà présentes en ville. Elles y ont été introduites par les apiculteurs de loisir, alors que la ville n'est pas le biotope prioritaire de l'abeille.

L'apiculture de marketing procède d'une démarche de communication verte et commerciale. *« Nous vous offrons un moyen de renforcer votre communication et la perception de votre entreprise grâce à la sympathie dont jouissent actuellement les abeilles dans le grand public. Hier c'étaient les bébés phoques, aujourd'hui ce sont les abeilles. Pour demain, on vous préviendra dès que nous en saurons plus. »*

Efficaces dans la communication, quitte à prendre quelques libertés avec la rigueur scientifique, certains apiculteurs de marketing s'annoncent comme : *« Une société belge créée par 4 associés ayant fait Solvay dont un membre est un expert mondialement reconnu de la problématique de l'abeille et de la biodiversité »*. Business et référence scientifique autoproclamée

Parler de sauvegarder la biodiversité de la campagne grâce aux abeilles de la ville est une contre-vérité ou à tout le moins excessif. A la campagne, comme en ville, les abeilles ne créent pas la biodiversité et certainement, loin de là, pas à elles seules. Elles en profitent et en assurent son maintien, pour autant que l'homme ne s'en mêle pas trop. D'autre part, c'est à la campagne que la biodiversité est menacée, tout comme les insectes pollinisateurs et l'apiculture rurale. C'est là qu'il faut fondamentalement lutter contre la monoculture avec son lot de néonicotinoïdes conduisant à la disparition à la fois des biotopes favorables et des insectes utiles. Mais évidemment, les firmes ont leur siège social en ville et non à la campagne...

L'apiculture urbaine doit rester principalement une activité de loisir. Donnons la priorité à de petits ruchers de quelques ruches,

équitablement répartis sur l'ensemble de la Région bruxelloise. Gérés par des apiculteurs diplômés, souvent habitants du quartier, et dès lors soucieux de ne pas provoquer de nuisances pour leurs voisins, ils ne provoqueront pas de déséquilibre environnemental. Dans cette optique, instaurer l'obligation de déclarer la localisation de tout rucher est, à terme, un pas indispensable à franchir pour une meilleure gestion de l'apiculture urbaine.

Continuons à promouvoir l'utilisation de ruches à cadres témoins, de ruchettes pour faire des divisions et de l'écémage, et de couvre-cadres transparents qui facilitent la conduite d'une colonie pour diminuer les risques d'essaimage.

A nous de demeurer exigeants vis-à-vis de nous-mêmes. Notre statut d'apiculteurs urbains de loisir sera d'autant respecté et reconnu que notre apiculture sera pratiquée en professionnels.

Didier Paternotte et Yves Van Parys



Les balades botaniques 2015

Le succès des balades botaniques est indéniable et nous projetons de continuer la formule « aux 4 coins de Bruxelles », et de combiner l'intérêt botanique à la découverte d'un rucher

Voici le programme 2015:

Jedi 23/04 - Rouge Cloître et Bergoje - Floraison printanière de nos sous-bois - RV à 19h. : Station de Métro Hermann-Debroux.

Jedi 28/05 - Vallée de la Woluwe - Maillage bleu et chemin de fer Bruxelles-Tervuren - RV à 19h : Moulin Hof ter Musschen, avenue E. Mounier.

Jedi 18/06 - Parc Louis Hap - La Nature en ville et son refuge naturel modèle - RV à 19h : Place Jourdan devant le "fritkot".

Jedi 09/07 - Scheutbos - La Campagne en ville et ses Galloways - RV à 19h : Au carrefour des boulevards Mettewie et Machtens

Inscription obligatoire à : balades@api-bxl.be





“Bee Life, les apiculteurs protègent les abeilles et leur environnement...”

Bee Life Coordination apicole européenne ASBL (Bee Life) est une association composée d'associations d'apiculteurs. Bee Life compte actuellement 13 membres provenant de six États membres de l'UE: Belgique, France, Autriche,

Italie, Luxembourg et Espagne.

Bee Life a été créé en 2013. Néanmoins ses membres ont pris l'habitude de travailler ensemble depuis 2009 en tant que groupe de travail. Le but de la coordination est d'améliorer la qualité de l'environnement afin d'assurer un avenir meilleur pour les pollinisateurs et l'abeille.

Les actions de Bee Life se basent sur un constat commun : l'environnement agricole n'est plus compatible avec l'apiculture et les pollinisateurs. En effet, les empoisonnements et les mortalités des abeilles sont récurrents, les colonies s'affaiblissent et ont de plus en plus de mal à se développer.

Face au déclin dramatique des abeilles et des pollinisateurs, la mission principale de Bee Life est d'identifier et de proposer des solutions constructives face aux menaces environnementales qui les affectent. Bee Life accorde une attention particulière aux menaces environnementales liées à l'agriculture. En effet depuis les 20 dernières années l'expérience de terrain nous montre que les zones rurales présentent de hauts risques pour les pollinisateurs. Bee Life vise ainsi à reconstruire une agriculture respectueuse des pollinisateurs sur le territoire européen.

Comment nous travaillons

Bee Life est le lien essentiel entre les apiculteurs, les scientifiques et les décideurs politiques. Nous suivons, centralisons et analysons les informations relatives à l'abeille et son environnement. Ce travail est fait à trois niveaux : nous recevons les informations de terrain de la



part de nos membres qui identifient les problématiques dans leurs zones d'influence. En parallèle, Bee Life assure une veille des nouvelles publications scientifiques et suit les discussions politiques et les législations européennes

pertinentes. Lorsque des problématiques spécifiques sont détectées, Bee Life contacte les autorités européennes pour leur signaler ces observations et conclusions. Bee Life vulgarise également les informations techniques recueillies et les diffuse à travers différents canaux de communication à un public plus large.

Une expertise depuis 2009

Comme mentionné précédemment, Bee Life a été créé en 2013. Cependant, ses membres travaillent ensemble depuis 2009. Depuis lors, Bee Life a joué un rôle majeur dans le processus d'amélioration du cadre juridique d'homologation des pesticides, de la directive (CE) 91/414 au règlement (CE) 1107/2009 ainsi que de son implémentation. Nous avons proposé des solutions techniques afin d'améliorer l'évaluation des risques des pesticides sur les abeilles. Nous avons également informé les autorités sur plusieurs lacunes présentes dans ce dossier. Les institutions européennes ont été alertées sur le manque de transparence et la participation des représentants de l'industrie des pesticides dans la définition de la méthodologie d'évaluation des risques. Depuis lors, l'agence scientifique européenne de sécurité des aliments, l'EFSA, a publié de nouvelles lignes directrices et propose de nouvelles méthodes d'évaluation. Beaucoup de travail reste toutefois à faire pour leur mise en application.

Enfin, Bee Life a joué un rôle très important en informant les institutions européennes sur les risques extrêmement élevés des insecticides néonicotinoïdes et du fipronil sur les abeilles et les écosystèmes. Bee Life commence également à se mobiliser au sujet de la Politique Agricole Commune pour le développement d'une agriculture respectueuse des pollinisateurs.

Carolina Cardoso
www.bee-life.eu
info@bee-life.eu





La situation du petit coléoptère des ruches (*Aethina tumida*) en Italie.

Par la présente, L'AFSCA (*) souhaite vous donner une mise à jour de la situation du petit coléoptère des ruches (*Aethina tumida*) en Italie.

Depuis sa première apparition début septembre, plus de 50 foyers ont été découverts jusqu'à présent. La plupart des foyers se trouvent en province de Calabre. Mais le 7 novembre, on a découvert le petit coléoptère des ruches pour la première fois en Sicile (province de Syracuse). La Sicile est une des régions d'exportation d'abeilles mellifères les plus importantes d'Europe.

L'AFSCA souhaite vous rappeler une fois de plus du danger potentiel d'introduction du petit coléoptère des ruches par l'importation d'abeilles en provenance de régions atteintes. Chaque mouvement d'abeilles (et de bourdons) au sein de l'UE est soumis à certaines règles. Les animaux qui sont échangés au sein de l'UE doivent toujours être accompagnés d'un certificat sanitaire dans lequel il est notamment déclaré que les animaux proviennent d'une zone avec un rayon d'au moins 100 km, qui est indemne du petit coléoptère des ruches. Toute importation d'abeilles ou de bourdons depuis les régions atteintes d'Italie (la Calabre et la Sicile entière) est par conséquent interdite.

Dès lors, nous demandons aux apiculteurs de rester vigilants : tout mouvement d'abeilles, ainsi que l'introduction d'abeilles provenant d'autres pays, doit toujours se faire avec la prudence nécessaire. Toute suspicion de présence du petit coléoptère des ruches doit être déclarée à l'AFSCA.

Pour plus d'information, vous pouvez toujours consulter le site web de l'AFSCA :

<http://www.favv-afscfa.fgov.be/apiculture/santeanimale/default.asp#aethina>

Bénédicte Verhoeven

Dierenarts

Federaal Agentschap voor de Veiligheid van de Voedselketen

DG Controlebeleid

Kruidtuinlaan 55

B-1000 Brussel

Tel: 02/211.85.84

benedicte.verhoeven@favv.be

(*) Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire



COMMUNIQUÉ de l'afmps(*) et de l'AFSCA()** **Approvisionnement correct des médicaments** **contre le varroa**

Lors des visites effectuées en août par l'AFSCA chez les apiculteurs dans le cadre du projet "Epilobee" (étude sur la mortalité des abeilles), on a de nouveau constaté plusieurs infractions relatives à l'utilisation et à l'approvisionnement de médicaments en vue de lutter contre le varroa.

Tant l'afmps que l'AFSCA sont conscients de la situation difficile actuelle : il n'y a qu'un nombre limité de médicaments à usage vétérinaire disponibles pour lutter contre le varroa et on observe de plus en plus de résistance du varroa face à ceux-ci. Ces dernières années on a donc toujours essayé de mener une politique aussi pragmatique que possible concernant la lutte contre les varroas. L'AFSCA émet chaque année un "avis de lutte contre la varroase"

en collaboration avec le secteur et les différentes instances scientifiques. On a donc essayé, dans les limites du possible au niveau légal, de permettre une lutte flexible contre les varroas (ex. application du système de la cascade). Cela ne signifie cependant pas que la législation relative aux médicaments ne doit pas être appliquée. Il faut lutter contre le varroa en utilisant les médicaments à usage vétérinaire autorisés (en Belgique, il y a actuellement trois produits autorisés à savoir : Thymovar®, Apiguard® et Apilife var®). Les médicaments à usage vétérinaire peuvent uniquement être fournis au détenteur des animaux via deux canaux : par le vétérinaire ou par la pharmacie d'officine.



En dernier recours (lorsqu'il a été démontré que les médicaments disponibles ne sont pas assez efficaces), on peut se référer au système de la cascade afin d'utiliser un médicament qui est autorisé pour une autre espèce animale, un médicament qui est autorisé pour usage humain ou un médicament qui est autorisé pour usage vétérinaire dans un autre État membre de l'Union Européenne. Cependant, le système de la cascade ne peut être appliqué qu'après le diagnostic d'un vétérinaire. Le vétérinaire est responsable de l'application correcte du système de la cascade. La distribution de

(*) Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

(**) Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire

médicaments importés en application du système de la cascade ne peut se faire que via le canal de distribution pour les médicaments à usage vétérinaire.

Malgré une application aussi pragmatique que possible de la législation relative à l'utilisation des médicaments dans l'apiculture, on continue d'observer de nombreuses infractions par rapport à la législation. En fait, ces infractions sont surtout dues à des raisons économiques et moins à la situation difficile sur le terrain.

Les apiculteurs ne semblent pas prêts à payer (un surcoût) pour se fournir en médicaments à usage vétérinaire via le circuit légal.

De cette manière, un cercle vicieux se crée : la vente de médicaments autorisés via les canaux officiels (vétérinaires et pharmaciens) est minimale. Pour cette raison, les firmes pharmaceutiques et les distributeurs sont de moins en moins tentés de commercialiser des médicaments contre le varroa sur le marché belge. Cela complique encore plus la situation pour les apiculteurs qui souhaitent vraiment obtenir leurs médicaments à usage vétérinaire via le canal autorisé légalement.

Si tous les apiculteurs prennent leur responsabilité et achètent uniquement leurs produits via le canal officiel, cela favorisera à long terme la disponibilité des médicaments autorisés et engendrera en outre une diminution du prix des conditionnements individuels afin que de plus gros lots puissent être produits pour le marché belge.



De plus, l'utilisation de médicaments à usage vétérinaire non autorisés met en danger la sécurité du consommateur étant donné qu'il n'existe pas d'étude sur la présence potentielle de résidus dans le miel. La sécurité des abeilles et de la personne qui administre le médicament n'est pas non plus garantie lors de l'utilisation de médicaments non autorisés. En effet, l'efficacité, la qualité et la sécurité des médicaments ne peut être assurée que pour les médicaments autorisés. L'utilisation de produits illégaux peut mener à la contamination du miel et d'autres produits de la ruche (propolis, gelée royale, cire, ...). De cette manière, la bonne réputation et la sécurité (alimentaire) du miel belge sont compromises.

L'afmps et l'AFSCA continueront à se mobiliser pour offrir la possibilité aux apiculteurs belges de traiter de manière légale leurs abeilles contre le varroa. L'AFSCA s'engage, en concertation avec le secteur, à émettre chaque année un avis de lutte contre le varroa.

L'afmps entretient des contacts avec les firmes pharmaceutiques pour les convaincre de commercialiser des médicaments sur le marché belge. Lorsqu'il ressort ensuite qu'il n'y a pas suffisamment d'intérêt de la part du secteur, il est compréhensible que de plus en plus de firmes ignorent la Belgique. Afin d'arrêter ce cercle vicieux, les deux agences prendront conjointement des actions contre les personnes qui commettent des infractions par rapport à la législation relative aux médicaments et à l'exercice de la médecine vétérinaire.



Ouvert:

les mardi, vendredi, samedi
de 9.30 à 12h
et de 13 à 18h
Et sur rendez-vous



Janseniussstraat ,10
3000 LOUVAIN

tel/fax: 016/22.84.54
Info.nectar@skynet.be
www.imkerijnectar.be

Une association de BIJENHOF sprl. BISSEGEM

Les berces

De la grande famille des Ombellifères, ou, maintenant Apiacées (mais c'est tellement plus joli Ombellifères, en forme d'ombelles), qui ne connaît, parmi leurs cousines, la Carotte, le Cerfeuil, le Céleri (Apium qui donné son nom à la famille), le Fenouil, l'Anthriscue (ou cerfeuil sauvage, le premier à pousser ses ombelles au printemps), la Podagraire (envahissant les jardins par ses rhizomes), l'Angélique et les dangereuses Cigües ?

Les Berces, très visitées par les insectes butineurs (les abeilles ne sont pas en reste), sont au nombre de deux : 1) la très commune Berce spondyle ou Grande Berce (*Heracleum spondylium*) et 2) la géante Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*).

La Grande Berce (ou aussi Berce commune) se rencontre au bord des chemins ou des fossés, dans les prairies à hautes herbes, plus ou moins humides. Elle fleurit de juin à septembre, mais on peut encore en voir en novembre. Elle peut atteindre 1.50 m à 2 m. Tige creuse couverte de poils raides. Feuilles alternes divisées en 3 à 7 segments fortement découpés, pubescentes sur la face antérieure. Fleurs à pétales blancs de petite taille, en ombelles composées de 8 à 12 rayons.



Berce spondyle

La Berce du Caucase (ou Héraclée du Caucase) a été introduite au XIXème siècle à des fins ornementales. Une légende, aussi, dit que ses semences seraient arrivées dans les fourrages des cosaques lors de la bataille de Waterloo en 1815, d'où leur prolifération au quartier Léopold où ils auraient été cantonnés. Actuellement elle est considérée comme une plante dangereuse et invasive. En quelques semaines elle peut atteindre une hauteur de 2 à 4 m et ses ombelles de fleurs blanches, 40 à 50 cm, au mois de juin... Quelle tablée pour les butineurs ! Plante bisannuelle, elle ne fleurit qu'une fois puis



Héraclée du Caucase



meurt, mais elle aura disséminé jusqu'à 10.000 akènes (graines). Feuilles grandes, engainantes, très découpées. Sa tige, creuse, peut avoir un diamètre de 6 cm.

Ces 2 berces sont mellifères ♥♥. Mais leurs poils, surtout pour la seconde, peuvent, au contact de la peau, occasionner des dermatites ou des brûlures graves. À leur contact, s'il y a soleil et transpiration, la peau devient photosensible. À éviter dans les jardins, surtout en présence d'enfants.

C. Vin

Je donne des plants d'origan extrêmement mellifères

Nous possédons énormément de plants d'origan chez nous. Ces plants sont extrêmement mellifères une fois en fleurs, les abeilles les adorent et y butinent en grand nombre toute la journée.

Nous nous en débarrassons et en faisons don aux personnes intéressées. Ce sont des plantes volontaires, très résistantes au froid et à la chaleur, elles peuvent être plantées en plein soleil ou soleil et mi ombre. Elles sentent bon, les feuilles peuvent agrémenter vos salades.

Nous pourrions satisfaire un grand nombre d'apiculteurs. Les personnes intéressées ne doivent pas tarder à venir en chercher. Elles peuvent nous contacter directement

Sophie du Bus
Court-St-Etienne - Faux
010/61.55.05 - 0475/40.60.70



Nouvelles acquisitions de notre bibliothèque.



Les bons gestes de l'apiculteur

de Henri CLEMENT aux Editions RUSTICA

« Une image vaut parfois mieux qu'un long discours »

Voici un livre détaillant les techniques apicoles en photos-gestes + 1 DVD de 2 heures montrant tous les savoir-faire au rucher. Cet ouvrage donne toutes les informations nécessaires à l'apiculteur débutant pour conduire facilement son rucher : ce qu'il faut savoir sur l'abeille et le fonctionnement de la colonie et, geste par geste, photo après photo, toutes les techniques apicoles de base (de l'installation du rucher à la visite d'automne, en passant par la récolte et l'extraction du miel...). Les séquences vidéo qui accompagnent ce livre montrent et expliquent très précisément, "en direct", comment se déroulent tous ces gestes qui constituent la base du travail de l'apiculteur.

L'auteur, Henri Clément né en 1960 dans les Cévennes, est historien de formation, porte-parole de l'UNAF, il est en charge de la revue « Abeilles et Fleurs » et du programme « Abeille Sentinelle de l'Environnement » qui a pour objectif de sensibiliser le public et les médias au rôle fondamental de l'abeille dans notre biodiversité.

Le Rucher Durable



de Jean RIONDET aux éditions ULMER

Maintenir son rucher productif, populeux, le faire évoluer suivant les miellées, préserver ses colonies des parasites et maladies, les prémunir contre les risques de produits toxiques, faire ses propres souches et ses reines, c'est toute une aventure...

L'auteur apporte des solutions concrètes, accessibles, modernes, les petits gestes indispensables, le matériel utile. Il propose une conduite du rucher pérenne et sereine dans le respect de l'environnement et des abeilles.

L'auteur, Jean RIONDET, apiculteur de longue date, est un passionné qui aime apprendre et transmettre. Parallèlement à l'entretien de ses ruches, il enseigne l'apiculture depuis une vingtaine d'années dans la région lyonnaise. Il rédige depuis 10 ans une rubrique dans la revue "Abeilles et fleurs" et anime un blog de conseils apicoles sur Beehoo.

Guide des plantes mellifères

de Jacques PIQUEE aux éditions CLERC



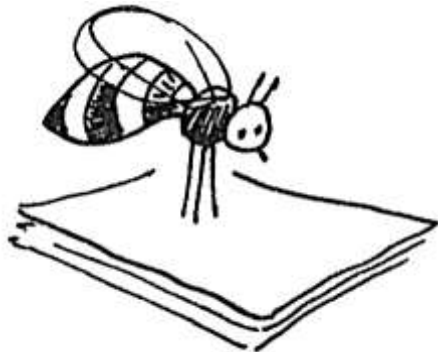
Cette nouvelle édition du guide présente les principales plantes indigènes qui permettront de favoriser et en tous cas de venir en aide à ces infatigables et irremplaçables butineurs que sont les insectes pollinisateurs. Sans eux, la grande majorité de fruits et de légumes ne pourraient pas se développer faute de fécondation.

Illustré de plus de 550 photos, ce guide aborde également les processus de pollinisation et présente les principales catégories d'insectes et notamment les diptères, lépidoptères et les hyménoptères.

Chacun, à son niveau peut œuvrer pour la sauvegarde de ces familles d'insectes et participer ainsi activement au maintien de la biodiversité végétale et animale.

L'auteur, Jacques PIQUEE est enseignant en biologie, écologie et connaissance des végétaux, consultant auprès du Conseil Général des Vosges dans le cadre du plan "abeilles, insectes pollinisateurs et biodiversité". Il est apiculteur et animateur d'une rubrique mensuelle, "La plante du mois" dans la revue "L'abeille de France et l'apiculteur".

Michel Hubert



Apiculture en Chine



Il faut faire de l'acrobatie pour gérer ses colonies dans la réserve de Shennongjia, dans la province de Hubei (Chine centrale). Les ruches sont accrochées à la falaise et l'apiculteur doit grimper sur la ruche inférieure pour atteindre celle où il veut intervenir.

De là proviendrait le meilleur miel chinois.



(vu sur internet)

Magret de canard laqué au miel de Bruxelles

Ingrédients pour une personne

180gr de magret de canard
1 c.à. c.de miel de Bruxelles
1 branche de salsifis
Quelques légumes wok (chou
de Bruxelles, paksoy)
1dl de crème fraîche
Sel et poivre



Préparation

Assaisonner & cuire le canard
au four à 60° pendant 40 min.
Faire colorer le miel &
ajouter le magret coté peau
jusqu'à que celle-ci soit
légèrement caramélisée.

Nettoyer, couper en morceaux
& faire cuire une branche de
salsifis, rafraîchir & réchauffer dans la crème fraîche, puis
assaisonner.

Faire sauter les légumes wok à feu vif dans du beurre clarifié en
veillant à ce qu'ils gardent leur croquant.

Faire des escalopes dans le magret de canard & dresser sur assiettes
avec les légumes.

Bon appétit

Xavier



*Pas beaucoup
de nectar dans
ces fleurs--*

Raoul De Staercke

Raoul De Staercke, grand apiculteur, membre de la SRABE depuis des décennies, s'en est allé après une longue maladie, vers un monde où butinent au soleil des abeilles d'or.



Il a été un de nos professeurs éminents jusqu'au moment où il a quitté la grande ville pour sa campagne verdoyante.

Adieu Raoul !

Condoléances émues à sa famille et à ses proches.

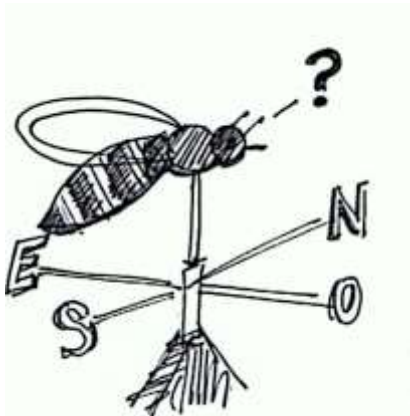
C. Vin

En 2012 j'ai reçu une lettre émouvante de Raoul, il me demandait de lui dessiner un abeille comme modèle pour une girouette. Il profitait du renouvellement de son toit pour l'y installer. Ce fut chose faite, elle a été réalisée par un ami sculpteur et cette belle girouette fait la fierté de Raoul et de Huguette, son épouse de longue date.

Tous les passants du village lui demandaient d'où vient le vent !
Je l'ai trouvé extraordinaire,
cet apiculteur qui rêvait, et qui
malgré son âge réalisait son
rêve.

C'est la véritable poésie !"

Sain Michel



Bière et miel



Étiquette de la bière proposée à la fête de l'abeille à Merbes-le-Château en septembre dernier.



Le Rucher

LA FERME AUX CHIENS

3, rue des fermes à 5081 Bovesse (La Bruyère)
Tel: (081) 56 84 83

MATERIEL ET PRODUITS APICOLES

ouvert lundi, mercredi et samedi de 14 à 19h ou sur r-v.

Ruches, ruchettes, extracteurs, maturateurs

Tout le matériel et l'outillage apicole

Bocaux, nourrisseurs, sucre, Nektapol, Trim-o-Bee

Cire gaufrée, Apistan, Confiseries au miel

Élevage de reines / Colonies sur cadre

Matériel pour la fabrication de vin de fruits

Matériel de petit élevage

Chers amis et sympathisants de l'abeille,

Promiel asbl regroupe déjà une vingtaine d'apiculteurs et désire continuer son développement avec votre soutien. Nous vous proposons de bloquer dès à présent auprès de vos membres et partenaires le vendredi 6 février 2015 pour une soirée d'information. Nous vous proposons de faire paraître l'avis suivant dans votre revue, école, miellerie ... et de transférer ceci à quiconque s'intéresse à la démarche qualité



**Envie de valoriser au mieux votre production de miel ?
Rejoignez Promiel asbl et le label « Perle du Terroir » !**

Soirée d'information gratuite ouverte à tous les apiculteurs.

**Où: 1, rue du Charbonnage à Floriffoux
Quand : le vendredi 6 février 2015 à 19 h**

Venez nombreux, nous vous présenterons nos objectifs et répondrons à vos questions.

La soirée se terminera par une collation et une dégustation de bières au miel.

Réservation vivement souhaitée par mail à : perle@promiel.be

Henry Nolf,
pour Promiel asbl

SOCIETE ROYALE D'APICULTURE **III** **DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.**

No entreprise: 0414-816-441
Site : www.api-bxl.be
Courriel: lerucherfleuri@yahoo.fr
Siège social : Rue au Bois 365b bte 19 1150 Bruxelles

Président : Yves ROBERTI LINTERMANS
Oyendbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen Tél : 02/270.98.86

Trésorière: Michèle Potvliege compta@api-bxl.be

Secrétariat: Christine BAETENS rucherecole@api-bxl.be

Prêt de matériel de fonte de cire : Gérald KOHL cire@api-bxl.be
Bruyndonckxstraat, 137 – 1870 Wemmel Tél : 02/461 22 88

Prêt de matériel de miellerie : Antoinette DUSTIN miel@api-bxl.be
Av. Walkiers 34 – 1160 Bruxelles Tél : 02/672 21 75 - 0498/75 31 02

Bibliothèque : Michel HUBERT bibliotheque@api-bxl.be
Rue de la Rive, 37 – 1200 Bruxelles Tél : 02/770 45 63 - 0485/142 339

Atelier d'Encirage: Louis MONEGER encirage@api-bxl.be

Rucher d'élevage: Bernard DELFORGE rucherdelevage@api-bxl.be

Jardin d'Abeilles : Pascal CODUYS et Didier PATERNOTTE
jardindabeilles@api-bxl.be

Balades botaniques : Michèle POTVLIEGE balades@api-bxl.be

Rucher didactique: René SCHOOLS lerucherdidactique@heb.be

cotisation 2015:

Membre adhérent : 18 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyée au trésorier)

Membre sympathisant : 15 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant uniquement la revue Le Rucher Fleuri

À virer au compte IBAN BE13 0000 3564 1739

de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, SRABE asbl

IV

LES RUCHERS MOSANS

A seulement 1 heure de Bruxelles ! Parking facile.
DU MATERIEL DE MIELLERIE DIFFERENT !

LA QUALITÉ INOX THOMAS AU SERVICE DE L'APICULTURE LOISIR.

Tout le matériel de travail au rucher.
Colonies sur cadres avec reine marquée.
La librairie apicole la mieux garnie.

VOTRE PARTENAIRE EN APICULTURE



CHAUSSÉE ROMAINE 109 – 5500 DINANT
Ouvert de 9 à 12 h et de 13 à 18 h
Fermé le dimanche - Tél : 082/22.24.19

Courriel : info@vrm.be

Tous les articles sur notre site : www.vrm.be



Tout le matériel apicole
de qualité
et de fabrication européenne

- Ruches de qualité et de fabrication artisanale
- Conseils
- Remises pour les achats groupés de Sections ou Ruchers Ecoles (élèves: demandez vos bons de réduction)
- Carte de fidélité
- Vente en ligne

Rue Caluyère, 5B - 7862 OGY (Lessines) - Tel: 068/44.80.59 info@bee-api.be
www.bee-api.be - Voir heures d'ouverture sur notre site

